

# Les tiers-lieux en milieu rural



Le phénomène des tiers-lieux n'est plus nouveau en France puisqu'on recensait en 2018, pas moins de 1 800 tiers-lieux (recensement réalisé par la mission « Coworking : Territoires, Travail, Numérique »). A l'origine, les tiers-lieux étaient davantage présents en milieu urbain et centrés sur une fonction d'espace de travail partagé. Depuis, ils se sont diversifiés dans leurs activités, et diffusés dans les territoires ruraux.

Aujourd'hui, les tiers-lieux jouent un rôle de plus en plus important en matière d'emploi, d'innovation et de création de nouveaux produits et services. En milieu rural, cette contribution au développement économique est liée au dynamisme et à la qualité de vie du territoire : cela permet d'attirer des actifs, des entrepreneurs et ainsi créer du lien localement. Les tiers-lieux s'affirment de plus en plus comme un outil majeur au service du développement local.

## Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Un tiers-lieu constitue un espace physique pour « faire ensemble ». Son succès repose sur les quatre éléments fondateurs suivants : un lieu, une communauté, un animateur ainsi que des ressources partagées.

- Une communauté : lieux de sociabilité, les tiers-lieux favorisent les échanges et les rencontres entre des acteurs aux parcours et projets variés, mêlant ainsi co-création, partage, convivialité etc.
- Un territoire : les tiers-lieux physiques s'intègrent aux projets de développement de leur territoire. Ils sont adaptés à leur environnement pour y apporter une réelle valeur ajoutée, au service des usagers.
- Une gouvernance : lieux basés sur la co-création, leur gouvernance et fonctionnement tendent à être ouverts et participatifs.
- Des animations : lieux vivants, les tiers-lieux sont animés le plus souvent par la communauté elle-même, afin de partager et mettre en lumière les capacités et talents de chacun.

Les tiers-lieux sont donc des espaces ouverts et hybrides (entre le domicile et le travail) ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre plusieurs acteurs d'un même territoire. Le phénomène des tiers-lieux est d'ailleurs en pleine croissance grâce à l'ère digitale, en répondant directement aux problématiques des collectivités locales ainsi qu'en créant de nouvelles dynamiques économiques et sociales au sein des territoires.



## Pourquoi un tiers-lieu ?

Le tiers-lieu en milieu rural répond souvent à une demande de lien social, parfois distendu dans certains territoires. Il peut ainsi être envisagé comme un espace nouveau, proposant une solution alternative aux modes de travail traditionnels. Il permet à ses usagers de croiser des personnes qui ne se seraient pas rencontrées par ailleurs, de favoriser les échanges grâce aux animations et événements mis en place. Il peut aussi permettre de générer du lien social, notamment en favorisant la mixité entre les néo-ruraux et populations établies depuis plus longtemps.



## Pourquoi l'émergence des tiers-lieux ruraux ?

Un tiers-lieu se définit par ses publics cibles et leurs besoins. Un tiers-lieu rural ne cherchera pas forcément à atteindre une forme de spécialisation, parfois nécessaire en milieu urbain, mais plutôt à s'adresser aux besoins locaux de la population : services de proximité (poste, épicerie...), communauté (café, lieu de vie, espace culture...) et accès à un tiers-lieu de travail (coworking). C'est pourquoi le tiers-lieu rural se démarque du tiers lieu urbain.

En effet, les tiers-lieux en milieu rural sont des structures de petite taille, cherchant à s'adresser à une communauté locale en priorité : un noyau de quelques entrepreneurs, d'artisans, de travailleurs indépendants ou tout simplement de citoyens (groupes d'amis, associations...). Les besoins de certains territoires sont divers. Ainsi, un tiers-lieu rural pourra par exemple opter pour un format : épicerie/relais/coworking. Toutefois, la pérennisation d'un tiers-lieu rural passera

par la création d'un lieu de vie qui amènera de la centralité aux habitants. A ce titre, la moyenne de fréquentation d'un espace de coworking en milieu rural ne dépasse rarement les 3 à 10 usagers.

Dans les milieux ruraux les modèles économiques des structures sont donc plus complexes à définir : il faut trouver les bonnes activités, services et partenaires (privés ou publics) afin d'espérer atteindre l'équilibre économique à moyen terme. Un soutien fort de la collectivité est nécessaire pour ce type de projet, qu'il soit financier ou plus concret (soutien à l'animation ou à l'aide au montage de projet par exemple etc). Ainsi, les tiers-lieux ruraux sont aussi des espaces d'innovation en termes de gouvernance public/privé et prennent souvent la forme de coopératives ou d'associations d'intérêt général. On peut le dire, le tiers-lieu participe fortement à la revitalisation d'un territoire.

## La revitalisation des territoires

On constate depuis quelques années le besoin éprouvé par certaines familles de « quitter la métropole » souvent stressante, polluée et peu adaptée à leurs besoins et leur rythme de vie. De nombreux territoires ruraux accueillent aujourd'hui parmi leur population, des professionnels « indépendants au lieu de travail ». On constate un mouvement de création des tiers-lieux, dont font partie les espaces de travail collaboratif (« coworking ») et les laboratoires de fabrication (« fablabs »). Les territoires, à travers la circulation d'informations et de ressources qu'ils mettent à la disposition de leurs administrés, contribuent à aider les entreprises et les entrepreneurs à mener à bien leur projet et, par la même occasion, à créer de l'activité économique. Les territoires « font réseau », c'est-à-dire qu'ils intègrent un maximum de parties-prenantes locales vers des dynamiques communes. En effet, faire partie d'un réseau d'entreprises active le sentiment d'appartenance au territoire. Aujourd'hui, chaque ville et presque chaque village se dotent de ce type d'outils afin de fédérer les forces vives présentes localement (association des commerçants, club de dirigeants d'entreprises, etc.).

Les tiers-lieux doivent être considérés tant comme des infrastructures sociales que des lieux physiques. Ils favorisent les interactions et les collaborations à l'échelle locale et sont vecteurs de partage et de mutualisation de ressources. On comprend donc les raisons pour lesquelles ils suscitent l'attention de la part des décideurs publics locaux. Reste que, créer son propre tiers-lieu ne suffit pas pour voir sa ville ou son village s'animer et son tissu économique ravivé. En effet, la mise à disposition du foncier communal pour les porteurs de projet, même si elle reste un élément nécessaire, ne s'avère souvent pas suffisante pour impulser les dynamiques socio-économiques. Le succès des tiers-lieux vient aussi et surtout de la capacité des membres de la communauté à s'approprier l'espace. Il s'agit donc pour les collectivités locales, souvent propriétaires de foncier vacant, de faire confiance aux porteurs de projet qui souhaitent investir un lieu, quitte à prendre un risque. L'identité du lieu doit être forte, faire sens et marquer la présence sur et pour le territoire.

Marie-Laure Cuvelier, cogérante de *“La Coopérative des tiers-lieux”* explique : *« Nous demandons aux collectivités territoriales de faire un pas de côté, d'être de simples facilitateurs. Par exemple, en mettant à disposition un local pour que les gens intéressés s'y rencontrent et fassent fructifier le projet, ou encore en imprimant et distribuant des affichettes pour communiquer sur le projet. Car c'est l'envie de faire ensemble qui est importante et les tiers lieux ont une vie plus longue que celle d'un mandat électoral. Nous insistons par exemple sur le fait que c'est à la communauté des membres de faire émerger le type d'activités proposées. En milieu rural plus qu'ailleurs, les tiers-lieux doivent miser sur une grande hybridation de leurs activités pour trouver leur modèle économique. »*





## Des exemples de tiers-lieux en milieu rural

Les tiers-lieux peuvent prendre différentes formes. On peut retrouver par exemple un petit centre de coworking rural dans des anciens locaux communaux, associés à des services de proximité ou une offre d'accompagnement des entrepreneurs ; un Fablab à destination du grand public ou spécialisé dans la transformation numérique des artisans et la mise à disposition d'outils spécifiques ; un tiers-lieu rural vitrine des savoir-faire locaux s'inscrivant dans une logique de circuits courts (vente de produits locaux, lien avec les AMAP) ; une "guinguette" basée sur une offre d'animation et de restauration, pouvant devenir un lieu de festivité et de rencontres du territoire. Bref, les formes que peuvent prendre ces tiers lieux sont assez diversifiées.

Le Fablab des 3 Lapins, par exemple, est une Fabrique Numérique de Territoire à Luxeuil-les-Bains (70). Ce Fablab est né d'une volonté de partage de connaissances, d'échanges de savoirs et de techniques, et de mise à la disposition de l'intelligence collective. Il est conçu selon 4 pans :

- Un atelier collaboratif : un lieu avec des outils, des savoirs et de l'entraide pour fabriquer différents projets
- Le développement des projets : le Fablab est une base technologique d'aide au démarrage des projets professionnels, et de soutien aux PME, artisans ou commerçants
- Un lieu d'apprentissage : pour découvrir, approfondir, apprendre tout ce qui touche au numérique et à l'innovation
- La stratégie de développement : un levier de développement responsable et partagé sur le territoire

On comprend alors mieux l'intérêt des différents tiers-lieux en milieu rural : partage, échanges, collaboration, le tout dans un milieu plus propice à l'épanouissement personnel et professionnel.

Charles ZENNER